Extrait du Registre aux délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Convocation du 21 septembre 2023 Séance du 28 septembre 2023

Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS

29 Membres élus le 4 juillet 2020 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, MARGONELLI Catherine, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, IDLHAJ Hamed, ZAIR Mohamed, DISASSINI Guy, GAMBIER David, BACHIRI Karim, KERRAR Maggy, CINQUEMANI Sébastien, CORDIER Laurence, TABET Lucy, POULAIN Ophélie, DINI Kelly, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MAZURE Françoise, MASCARTE Roger, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, MORANTIN Brigitte, ALLOY Grégory.

Membres ayant donné pouvoir: Madame Evelyne URBANIAK (pouvoir à Jocelyne CHARLET), Monsieur Rémy MOREAUX (pouvoir à Geneviève FRASCA), Monsieur Grégory ALLOY (pouvoir à Jacques MICHON), Madame Laurence CORDIER (pouvoir à Kelly DINI).

OBJET : Versement d'une contribution au Secours Populaire suite au récent séisme au Maroc

Considérant le violent séisme de magnitude 7 qui a touché le Maroc dans la nuit du 8 au 9 septembre,

Considérant la mobilisation du Secours Populaire face à ces circonstances, afin de venir en aide aux familles sinistrées et aux familles des victimes,

Pour développer la solidarité en cours et aider à la reconstruction, Il est proposé à l'assemblée délibérante d'accorder une subvention exceptionnelle à hauteur de 3000 euros afin de les aider à remplir leur action de solidarité.

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante :

- D'approuver une contribution au Secours Populaire à hauteur de 3000 euros
- D'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet

Vote: Adopté à l'unanimité

La secrétaire de séance, Madame Jocelyne CHARLET Fait et délibéré en séance, Pour extrait conforme,

Le Maire, Laurent DESMONS



Publié sur le site internet : 06/10/2023 Envoyé en préfecture : 05/10/2023 Reçu en préfecture : 05/10/2023

Identifiant: 059-215906546-20230928-2023 088-DE